

Article du samedi 13 décembre 2008

Usage du portable : la Ville de Lyon en donneur de leçon

« Le portable avant 12 ans, c'est non ! ». Pour la première fois en France, une grande collectivité lance une campagne pour déconseiller l'usage des portables aux enfants

C'est une première. La Ville de Lyon vient de lancer une campagne pour déconseiller l'usage des portables aux enfants de moins de douze ans.

« Cette campagne vise à éviter les achats de portable pour les enfants à l'occasion des fêtes de Noël, indiquent les Verts dans un communiqué. Cette communication de prévention par affichage, et dans le journal municipal, est à destination des jeunes, que les scientifiques considèrent comme plus fragiles et donc prioritaires à préserver de l'utilisation des téléphones portables ».

Innovation, voire bizarrerie, ce n'est pas la Ville de Lyon qui a communiqué sur cette action, mais un groupe politique, celui des Verts, à qui appartient l'adjointe en charge du dossier, Mireille Roy. Une action qui s'inscrit dans un contexte particulier. Si la question relève de la santé publique, elle est éminemment politique.

La fronde de quelques parents de plusieurs écoles lyonnaises exigeant le démontage d'antennes installées à proximité des écoles a laissé les politiques lyonnais sans voix. Non sans raison. Tant la jurisprudence du Conseil d'État que les textes législatifs et réglementaires ne permettent pas aux collectivités locales de disposer d'un vrai rayon d'action dans ce domaine. Mais devant la pression, il a fallu réagir. Cette campagne arrive donc à point nommé, alors même qu'un collectif pourrait être constitué pour déposer une plainte devant une juridiction pénale. Même si les deux sujets n'ont que peu de rapport. D'un côté, les téléphones, de l'autre, les antennes relais.

La Ville poursuivra son action par une deuxième campagne sur « le bon usage du téléphone portable » sur son site internet. Par ailleurs, un comité de pilotage a été créé pour réviser la charte locale de la téléphonie portable, notamment afin d'obtenir l'abaissement des seuils des antennes à 1 V/M, comme le demandent les associations et les Verts.

Mireille Roy entend ainsi répondre aux trois objectifs qu'elle a fixés devant les collectifs de parents inquiets : revoir la charte ; tendre vers un abaissement des seuils ; faire des campagnes de meilleur usage du portable.

Quant aux parents qui voudraient acheter un portable à leurs enfants, ils ont encore le choix...

Geoffrey Mercier

gmercier@leprogres.fr

[Fermer cette fenêtre](#)

Tous droits réservés. © [Le Progrès 2007](#)